

Dans ce numéro

- Avant-première du Théâtre forum
- Avancée dans la prévention et la protection en matière de traite humaine: où en est le Canada ?
- Le communautaire à boutte
- Quand les « Airbnb » deviennent des lieux d'exploitation sexuelle au Canada
- Ère numérique, IA et traite des êtres humains
- Pétition d'Amnistie Internationale



L'auteure du Théâtre forum, Nancy Roberge. Crédit photo : Jean Thevenin

Avant-première du Théâtre forum

Le vendredi 11 septembre 2026, au Grand Atelier du Bâtiment 7 à Pointe-St-Charles, le CATHII présentait en avant-première « Travailler et se taire », une pièce de théâtre forum - une forme d'animation participative alliant jeu, empathie et dialogue, - où le public invité peut réagir et proposer des pistes de solutions.

Ce spectacle interactif mettait en scène des situations inspirées de cas réels d'exploitation de travailleuses et travailleurs migrants temporaires. L'auteure, Nancy Roberge, était aussi la metteuse en scène. La foule d'une trentaine de personnes, composée d'universitaires, de gens du communautaire et des syndicats, ainsi que des sympathisants du CATHII, a chaleureusement applaudi la troupe des quatre acteurs.

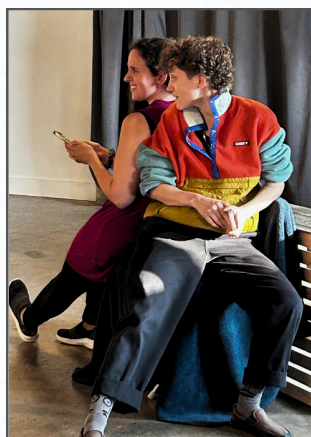
Ce fut un franc succès, tant par le jeu des acteurs, que par la réaction des invités et par le temps de réseautage informel qui a suivi. Cette avant-première a aussi permis de créer de nouveaux liens entre les personnes présentes, et nous avons bon espoir que d'autres représentations pourront voir le jour dans les milieux universitaires et communautaires.

Jean Thevenin

Avant-première du Théâtre-Forum



Crédit photos : Lauriane Fortin et Jean Thevenin



Les acteurs Pascal Parent, Annie Kim Thériault, Anne-Laurence Pilon et Christian Miguel Rangel Aguirre, avec Nancy Roberge

L'avancée dans la prévention et la protection en matière de traite humaine : où en est le Canada?

Cette question est une de celles que le CATHII et ses membres porteront en vue du prochain Examen périodique universel du Canada en novembre 2028. Souvent connu comme l'EPU, ce mécanisme de l'Office des droits de l'homme aux Nations Unies permet d'évaluer l'avancée et les progrès dans la mise en œuvre des droits de l'homme par un État membre. Non seulement, l'État examiné fait son propre rapport, mais les autres États et les membres de la société civile sont invités à transmettre des questions, présenter des faits vérifiés et formuler des recommandations, et cela, en présence ou par écrit.

Ainsi, dès cet automne, le CATHII commencera le processus d'identifier les éléments concernant le dossier de la traite des personnes au Canada en vue de présenter une soumission écrite. Voici les étapes que le CATHII fera :

- Quels sont les engagements pris par le Canada depuis le dernier EPU, soit depuis 2023? Quels sont les résultats?
- Quels sont les thèmes (les aspects que nous trouvons importants) que le CATHII souhaite présenter dans sa soumission en vue de l'EPU 2028?
- Quels sont les faits qui soutiennent les aspects retenus?
- Quelles sont les recommandations que nous mettons de l'avant pour la prévention, la protection et l'autonomisation?

De plus, en novembre 2026, le CATHII offrira une session plus particulièrement pour les partenaires déjà impliqués au niveau de la traite et pour les membres du CATHII, afin de présenter cette possibilité de faire du plaidoyer en participant par une soumission écrite à ce mécanisme. Le CATHII a participé à l'EPU du Canada en 2018, avec une soumission écrite et la présence de Jill Hanley dans la délégation de son partenaire *Franciscans International* à Genève et aussi à celui de 2023 avec une soumission écrite.

Renaude Grégoire



Palais des Nations, Genève Crédit photo : Konferenzadhs (Pixabay)

Les organismes communautaires permettent de réduire les vulnérabilités, en donnant de l'information sur les droits, en offrant de l'écoute, du référencement ou du logement à court-moyen-long terme, en soutenant toutes les personnes vulnérables dont les victimes de la traite. Voilà pourquoi le CATHII se sent concerné.

Le communautaire à boutte : le Québec peut-il encore se permettre de fermer les yeux ?

Ça bouillonne dans le milieu communautaire partout au Québec. Le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale était présent lors de la manifestation du 2 avril 2026 devant l'Assemblée nationale du Québec, aux côtés du RATTMAQ. Cette mobilisation illustre une colère qui dépasse largement les revendications salariales : elle témoigne d'un filet social qui s'effiloche dangereusement. Du 23 mars au 2 avril, des centaines d'organismes communautaires ont choisi de faire grève pendant près de deux semaines, culminant par une importante manifestation à Québec. Le message était clair : le communautaire est à boutte.

Depuis des années, ces organismes composent avec le manque de ressources, la précarité et l'épuisement. Les besoins ne cessent d'augmenter, notamment avec le vieillissement de la population. Pourtant, le réseau public de services sociaux demeure lourdement centralisé et bureaucratisé. Sur le terrain, le contraste est frappant : alors que l'État augmente la rémunération de ses employés, des milliers de travailleuses et de travailleurs du communautaire, dont une forte majorité de femmes, gagnent souvent entre 18 \$ et 24 \$ l'heure. Pourtant, ce sont eux qui répondent quotidiennement aux urgences que le réseau public peine à prendre en charge : les organismes communautaires sont partout !



Crédit photo : Michel Pilon

Où est la véritable stratégie gouvernementale pour renforcer le filet social dans un Québec vieillissant et confronté à des besoins grandissants ?

Les organismes demandent simplement des conditions de travail décentes, un financement adéquat et la reconnaissance du communautaire comme un véritable pilier stratégique des services à la population. Le Québec ne peut pas continuer à considérer les organismes communautaires et les proches

aidants — majoritairement des femmes — comme une main-d'œuvre à bon marché, voire gratuite. Ils ne sont pas une solution de rechange à rabais. Ils constituent une partie essentielle de la solution. Leur colère devrait nous interpeller tous. Parce que lorsque celles et ceux qui tiennent notre filet social à bout de bras n'en peuvent plus, c'est toute la société québécoise qui est en danger.

Michel Pilon

Quand les « Airbnb » deviennent des lieux d'exploitation sexuelle au Canada

La lutte contre la traite des personnes prend une nouvelle dimension au Canada, alors que les autorités constatent une utilisation croissante des locations à court terme – notamment via Airbnb ou Vrbo – pour faciliter l'exploitation sexuelle. Comme le souligne Radio-Canada, « les criminels utilisent de plus en plus les plateformes de location à court terme pour la traite des personnes ». L'accès autonome, l'absence de réception et l'anonymat des réservations créent un terrain propice aux réseaux criminels.

Face à cette réalité, Winnipeg a instauré en 2024 une réglementation stricte obligeant les propriétaires à obtenir un permis municipal, à respecter des limites d'occupation et à se soumettre à des vérifications d'antécédents. La ville a aussi imposé l'affichage obligatoire d'un panneau de sensibilisation rappelant que « 93 % des victimes de traite des personnes au pays sont nées au Canada ». Beaucoup de propriétaires avouent ne pas connaître ce problème « ni que leur propre logement pouvait être utilisé par des prédateurs ». Cette approche proactive d'affichage a inspiré d'autres municipalités au pays.

L'affaire de Malik Regele Marc, qui a forcé une jeune Québécoise à offrir des services sexuels dans cinq villes canadiennes en utilisant des locations de courte durée, illustre la facilité avec laquelle ces lieux peuvent être détournés. « En utilisant des maisons de vacances et des locations de courte durée, [Malik] l'a forcée à offrir des services sexuels à une cinquantaine d'hommes en l'espace de 15 jours ».

Au Québec, plusieurs enquêtes récentes ont révélé l'utilisation de logements privés ou de locations temporaires dans des réseaux de proxénétisme :

- À Montréal, l'Escouade intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) a mené en 2023 une opération majeure contre un réseau utilisant des condos loués à court terme pour exploiter des adolescentes.
- À Québec, des policiers ont rapporté en 2024 que des proxénètes utilisaient des appartements loués pour quelques jours afin de déplacer fréquemment les victimes et éviter la détection.

Les experts rappellent que la traite des personnes demeure un crime invisible, souvent sous-déclaré. Winnipeg insiste sur un principe simple : la sécurité ne repose pas uniquement sur la police, mais sur l'ensemble des citoyens, propriétaires et plateformes de location.



Image faite avec l'IA

Isabelle Couillard

Sources : • [Radio-Canada : lutte contre la traite dans les locations court terme](#)
• [Radio-Canada : location court-terme et plainte](#)

Ère numérique, IA et traite des êtres humains : aperçu des principaux enjeux

Au cours des dernières décennies, les technologies numériques, telles qu'Internet et les réseaux sociaux, ont offert aux trafiquants de nouvelles possibilités pour recruter et exploiter leurs victimes. Ces possibilités ont pris encore plus d'importance depuis l'avènement de l'intelligence artificielle. Récemment, l'IA a fait émerger toute une série de nouveaux enjeux liés à la traite des êtres humains au Canada et ailleurs dans le monde. Son accessibilité, sa simplicité et sa puissance font de cette technologie un outil précieux pour les trafiquants.

Il existe un besoin urgent d'informations accessibles sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cadre de la traite des êtres humains afin de donner les moyens d'agir à la société civile, aux pouvoirs publics et aux organisations internationales. Cette étude propose une revue de la littérature sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le contexte de la traite des êtres humains. Cette vue d'ensemble abordera les impacts de l'IA sur les phases de recrutement et d'exploitation, les enjeux juridiques liés à la détection et à l'accompagnement, ainsi que les pistes d'action multisectorielles. Cette recherche a été réalisée pour le compte du CATHII.



Marie Phaneuf

Vous désirez savoir comment les technologies numériques ouvrent des perspectives aux trafiquants et comment elles accroissent les vulnérabilités des victimes ?

Vous vous questionnez sur le leurre informatique et comment le déjouer ? Vous trouvez que, depuis septembre, le monde s'emballe autour de l'intelligence artificielle, et vous souhaitez entendre des exemples concrets pour vous faire une opinion ? Ou tout simplement, vous doutez que l'intelligence artificielle puisse être une source de traite ?

Venez assister en visioconférence
à la première des **Soirées CATHII** et posez vos questions,
le 7 octobre prochain, de 19h à 20h30.

Inscription : [Cliquez ICI](#)

Marie Phaneuf est actuellement candidate au doctorat en science politique et études féministes à l'UQAM. Elle était chargée de projets à l'organisme communautaire Juripop, où elle a mis sur pied plusieurs heures de formation sur les violences conjugales et les violences à caractère sexuel. Ses intérêts de recherche portent sur les enjeux de violences basées sur le genre, les relations internationales et les théories féministes.

Événement de solidarité avant le dépôt de signatures

Amnistie Internationale, soutenu par des militantes et des militants, des membres et des personnes sympathisantes de plusieurs organismes et syndicats, a recueilli près de 25000 signatures en faveur des permis de travail ouverts pour les travailleuses et travailleurs migrants. Le CATHII invitait d'ailleurs ses membres, à la fin août, à signer la pétition.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada est critiqué par de nombreux groupes. M. Tomoya Obokata, Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, estimait que ce programme crée un milieu favorable à l'exploitation, car il renforce les inégalités entre employeurs et travailleurs, limitant ainsi l'accès de ces derniers à leurs droits.

Dimanche 20 septembre en début de soirée, était organisée à Ottawa une célébration de solidarité, afin de souligner la volonté du public en faveur de politiques respectueuses des droits, de la dignité et de la liberté des travailleuses et travailleurs migrants. Michel Pilon y a participé.

Les signatures ont été déposées le lendemain auprès de personnes qui représentent le gouvernement.

Photo tirée de la page Facebook d'Amnistie Internationale Canada francophone
Cliquez sur la photo pour vous y rendre



En plus du bulletin CATHII-Info, notre page Facebook !

Allez la visiter régulièrement à : <https://www.facebook.com/CATHII.info>



Savez-vous que pour contourner le blocage dû à l'algorithme de META, nous relayons plusieurs articles de la presse canadienne sur notre espace de partage à l'adresse : <https://sites.google.com/view/cathii-partageactualite/home> ?



Crédit images : Canva

